



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL RÉGIONAL

TENUE LE 28 SEPTEMBRE 2026 À 17H00

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du préfet, monsieur Yves Boyer.

Est également présente :

Madame Amélie Latendresse, Directrice générale et greffière-trésorière

2026-09-279

**ADOPTION DU RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT URB-205-22-2025
MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SADR)**

CONSIDÉRANT QUE la MRC Jardins-de-Napierville (MRC JDN) peut modifier son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) à tout moment;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance ordinaire, en conformité aux dispositions de l'article 445 du Code Municipal;

CONSIDÉRANT QUE la MRC JDN a reçu les résolutions 2025-09-232 de la municipalité de Saint-Cyprien-Napierville et 2025-07-156 de la municipalité du Canton de Hemmingford afin de modifier les affectations dans leurs périmètres urbains;

CONSIDÉRANT QUE la MRC JDN a reçu le 8 juillet 2026 un avis de non conformité pour le règlement URB-205-22-2025;

CONSIDÉRANT QUE la MRC JDN a reçu le 12 août 2026 la résolution 2026-08-229 de Canton de Hemmingford, demandant de retirer sa demande initiale du projet;

CONSIDÉRANT QUE la MRC JDN, pour se conformer à l'avis gouvernemental, a modifié les articles 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16 et 17, et retiré les articles 18 et 19 ainsi que la carte 11.2;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement est de modifier les limites des affectations Urbaine dans les périmètres urbains des Municipalités de Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherrington et de Saint-Cyprien-de-Napierville;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Jean-François Boire, appuyé par madame Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER le règlement de remplacement du règlement numéro URB-205-22-2025 visant à modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR/Règlement numéro URB-205) de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville.

Yves Boyer, préfet

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Directrice Générale

Amélie Latendresse
2026-10-02

Amélie Latendresse, directrice Générale
et greffière-trésorière